

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 82-704 DE LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance qui se tiendra le 3 juillet 2024 à 19 h 30 dans la salle du conseil, au 12001, boulevard De Salaberry, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 suivants:

Immeuble affecté

Bâtiment au 51, rue Fountain − N° de cadastre : 2 263 007 − N° de dossier : DM-165

Nature de la dérogation

Permettre la modification d'une case de stationnement intérieure existante alors que les cases de stationnement intérieures existantes ne doivent pas être modifiées. Aux conditions suivantes : permettre l'ajout d'un ascenseur intérieur ; conserver les 2 portes de garage existantes.

Immeuble affecté

Bâtiment au 36, rue de Séville – N° de cadastre : 2 262 241 – N° de dossier : DM-166

Nature de la dérogation

Permettre la modification d'une case de stationnement intérieure existante alors que les cases de stationnement intérieures existantes ne doivent pas être modifiées. Aux conditions suivantes : permettre l'ajout d'un ascenseur intérieur ; conserver les 2 portes de garage existantes.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 17 juin 2024.

NANCY GAGNON, greffière adjointe